

CONSEIL DES MINISTRES NOUVELLE PRÉCISION SUR LES CANDIDATS SUPPLÉANTS

Paris. — Le conseil des ministres réuni hier après-midi à l'Élysée, a approuvé un certain nombre de lois organiques déjà adoptées par des précédents conseils de cabinet. Mais ces lois ne seront publiées au « Journal Officiel » qu'après leur approbation par le conseil d'État. Elles concernent la communauté avec les territoires d'outre-mer, le fonctionnement des assemblées, les in-

compatibilités avec les mandats de sénateurs et de députés. Monsieur Soustelle, porte-parole du gouvernement, a précisé à ce sujet que lorsqu'un député sera appelé à faire partie du gouvernement, son mandat ne prendra fin qu'un mois après sa nomination au gouvernement. Ce qui implique que si le gouvernement est démissionnaire dans le premier mois de son existence, le député devenu ministre conserve son mandat.

Au sujet des suppléants, Monsieur Soustelle a précisé qu'un membre d'une assemblée parlementaire ne peut être suppléant d'un candidat à l'autre assemblée. Les suppléants ne pourront pas faire acte de candidature aux prochaines élections législatives contre leur député. Par contre, les suppléants peuvent être candidats à une autre élection au cours de la législature.

Le conseil des ministres a entendu d'autre part une communication du ministre des Affaires étrangères sur la situation internationale.

PIETRO NENNI EST MIS EN MINORITÉ

AU COMITÉ DIRECTEUR DU PARTI SOCIALISTE ITALIEN

Rome. — Le comité directeur du Parti Socialiste Italien a rejeté hier soir le rapport présenté par Pietro Nenni, secrétaire général du P.S.I., sur l'état du parti et son orientation future. Dans ce rapport Nenni préconisait un relâchement des liens entre les deux grands partis de gauche italiens : le Parti Socialiste et le Parti Communiste.

Le rapport de Nenni n'a obtenu que 26 voix, tandis que 57 voix se prononçaient contre : une motion s'opposant à la rupture avec le Parti Communiste Italien recueillait 38 voix et une troisième résolution 19 voix.

A la suite de cet échec, Nenni a offert sa démission de secrétaire général, mais celle-ci a été repoussée par le comité directeur.

PUBLICATION DE DEUX ORDONNANCES RELATIVES A L'ACCES DES ALGERIENS A LA FONCTION PUBLIQUE

Paris. — Le « J.O. » d'hier a publié trois ordonnances relatives à l'accès des Algériens à la fonction publique, et au détachement des fonctionnaires en Algérie.

La première ordonnance a pour objet de faciliter l'accès des Algériens aux emplois de cadres (catégorie A) en seconde ordonnance fixe le pourcentage réservé aux Algériens pour les emplois des catégories B, C et D.

La troisième ordonnance stipule que les fonctionnaires nommés dans un emploi de début d'un corps de la catégorie A seront affectés ou détachés d'office en Algérie pendant une durée qui ne peut excéder un an.

GRANDES MANŒUVRES ELECTORALES :

L'U.N.R. (parti de Soustelle) s'aligne... au centre

POUR REpondre AUX DESIRS DU GENERAL DE GAULLE

Paris. — L'Union pour la Nouvelle République vient d'intervenir auprès du ministre de l'Intérieur pour que, dans le classement des partis de gauche à droite ses candidats et ses élus soient placés immédiatement après les radicaux et avant le M.R.P. Cette position en jargon politique s'appelle « centre-gauche ».

Cette démarche n'est que le signe extérieur d'une manœuvre amorcée 24 jours avant le scrutin et qui va marquer la campagne électorale. Voici comment la présente le journal « Paris-Presse » dont on peut dire qu'il est en cette matière particulièrement bien informé puisqu'il puise son inspiration aux meilleures sources gaullistes :

« L'U.N.R. — qui se veut « le parti de la fidélité » — a aligné ses plans électoraux sur les desirs du général de Gaulle. Celui-ci paraît souhaiter explicitement que l'U.N.R. soit au centre de l'Assemblée à la fois un facteur d'équilibre et une masse de manœuvre fidèle.

Elle fournirait au futur Président de la République des possibles « premier ministre » dégagés de toute hypothèque électorale et susceptibles ainsi de continuer sans coups de barre à droite ou à gauche la politique de l'actuel gouvernement ».

Aligner ses plans électoraux sur les desirs du général de Gaulle signifie en langage clair que le général est à l'origine de l'opération.

si un fait accompli : Les indépendants et l'U.N.R., sauf dans certains cas, ne présentent pas leurs hommes dans les mêmes circonscriptions.

Autre fait à souligner : En dépit des affirmations du général les uns et les autres se réclament de son nom.

L'U.N.R. le fait figurer dans ses affiches en y disant à peu près ceci :

Pour faire respecter le oui que vous avez donné à de Gaulle, votez pour l'U.N.R. Le Centre Républicain qui participe à la coalition des indépendants orne les siennes d'une croix de Lorraine.

RÉACTIONS DÉFAVORABLES AUX PROPOSITIONS DE DE GAULLE DANS LES CAPITALES DES PAYS DE L'OTAN

Paris. — La proposition de création d'un directeur France - Grande-Bretagne - U.S.A., contenue dans la lettre « secrète » de de Gaulle à Eisenhower et Mac Millan, continue à susciter des commentaires peu favorables dans les capitales des pays de l'O.T.A.N.

A Washington où, en dépit d'une « discrétion totale » du Département d'État, où un examen des propositions du général est en cours, on déclare dans les milieux informés que des éclaircissements seront demandés avant toute prise de position officielle

Quelques instants avec Madame Noëlle THOMAZO

candidate du Parti Communiste Français de la circonscription de Hyères-Fréjus

« C'est pendant la guerre d'Espagne que j'ai pris conscience »

Les statistiques officielles nous indiquent que les femmes tiennent dans notre pays une place fort importante sur le seul plan du nombre elles battent l'élément masculin, mais le progrès, l'évolution, les difficultés sans cesse croissantes dans les foyers, le besoin du double salaire ont peu à peu conduit la femme vers son plein développement dans la société.

Ce sont des faits reconnus de tous et pourtant si l'on examine la place que la société capitaliste réserve aux femmes dans la vie politique, l'on conviendra qu'elle est bien mince.

Il suffit de se reporter à la composition de la dernière Chambre des Députés pour constater que seul le groupe communiste avait fait aux femmes la part qui leur revient.

Qui mieux qu'une femme peut sentir les besoins d'une famille lorsqu'elle même doit faire face aux problèmes que pose la vie chaque jour ?

Qui mieux qu'une mère peut se

pencher sur les questions intéressant l'enfance ?

Qui mieux qu'une épouse, en luttant pour la paix saura qu'elle préserve du même coup son foyer ?

C'est parce que c'est là une indéniable vérité que le Parti Communiste Français, ne se contente pas d'accepter le droit de vote aux femmes, mais qu'il leur donne surtout la place qui leur revient dans le combat.

Pas d'exception dans le Var

Le Var ne fait pas exception à la règle... Une femme Noëlle Thomazo, figure parmi les 4 candidats. Depuis longtemps Noëlle Thomazo est connue comme l'un des dirigeants de la Fédération du Var du Parti Communiste Français. Depuis longtemps son action en faveur de la classe ouvrière est connue du grand public, mais ce que l'on connaît moins de la militante, c'est la femme dans sa vie quotidienne, c'est l'histoire d'une vocation.

Et c'est sous ce jour-là que nous voulons présenter aujourd'hui celle que le Parti Communiste Français a choisie pour le représenter dans la circonscription d'Hyères-Fréjus.

Noëlle Thomazo

Noëlle Thomazo était une maman comme toutes les mamans. se contentant de vouloir faire de son diable de fils un gaillard solide capable de se tailler une place dans la vie !... Et les années auraient pu passer calmes et simples si la guerre civile n'avait éclaté en Espagne.

A Saint-Tropez, où résidait Noëlle Thomazo un Comité de Femmes se crée ! Son but lutter contre la guerre et le fascisme qui les fait naître !

Les mamans qui ont la chance de pouvoir serrer contre elles chaque soir leur enfant ne peuvent rester insensibles à la douleur de celles qui, là-bas, de l'autre côté des Pyrénées, vivent les pires angoisses. Il faut faire quelque chose !...

Et ces femmes de St-Tropez (elles seront bientôt 200) organisent les secours. Elles veulent préserver à tout prix la vie d'enfants innocents et grâce à leur action, à leur initiative 50 petits réfugiés espagnols sont reçus à la Citadelle et vingt autres dans les familles.

Le petit André Thomazo a désormais un compagnon de jeu... Les deux « frères » ne parlent pas la même langue, mais ils s'entendent très vite... Ils ont le même âge.

La guerre a vite fait de sauter la barrière. Et en 1939, elle éclate en France. Dès la mobilisation, le mari de Noëlle Thomazo est arrêté. A la capitulation, il est relâché pour être arrêté presque aussitôt après...

Alors, chez Noëlle Thomazo, la prise de conscience se fait devant tant d'injustices. La société a besoin d'être revue et corrigée. En 1940, elle donne son adhésion au Parti Communiste Français, le seul d'où peut jaillir l'espoir...

Dès ce moment c'est la vie clandestine, rendue difficile par les arrestations qui se multiplient à Saint-Tropez... Le Front National se constitue, le ravitaillement des maquisards de Sainte-Maxime est organisé, mais la situation devient de plus en plus pénible.

Les perquisitions succèdent aux perquisitions, la sécurité n'est plus assurée. Il faut partir - et Noëlle Thomazo quitte Saint-Tropez. Son mari emprisonné, André n'aura plus de parents à ses côtés. Il devient un peu l'enfant de tout le monde.

L'arrestation

Noëlle rejoint Lyon, puis Béziers où elle est arrêtée, en mars 1943, à 11 heures du soir, à son domicile par la police française. Après une dizaine de jours elle est transférée à Montpellier et incarcérée.

Elle partage sa cellule avec les pauvres filles du trottoir. Pourtant après discussion avec quelques camarades arrêtées comme elle et pour les mêmes raisons, elle organise la grève des gamelles tant la nourriture est infecte... Les « filles » participent au mouvement. La discipline du coup devient plus sévère... Mais c'était un succès.

Après Montpellier, Noëlle Thomazo rejoint la prison de Béziers. Cette fois-ci elle partage sa cel-



Mme Thomazo connaît les joies de la vie, elle fait son marché chaque matin.

Les candidats socialistes aux élections législatives dans le Var

Grand conclave à Draguignan, c'était hier la journée décisive pour les candidats du parti socialiste dans le Var aux élections législatives. Il y a quelque bouleversement par rapport aux pre-

mières informations et certains feront certainement grise mine.

En effet, M. Ballestra, maire de Solliès-Toucas et conseiller général qui partait grand favori aurait été battu de quelques courtes longueurs par le maire du Muy, M. Aymard. Ballestra devait donc se contenter de la place de suppléant. Ce n'était pas là son ambition.

Dans le canton de La Seyne la rivalité Arnal - Brémond (maire d'Ollioules) s'est soldée par la victoire du premier nommé. On a été ministre ou on ne l'a pas été. M. Montagne (maire de Six-Fours) secondera M. Arnal.

Pour Toulon (2me, 3me et 4me cantons pas de surprise. M. Le Bellegou ayant été intronisé... Et le maire d'Ollioules, prenant parait-il la place libre sur le tandem.

Pour le Haut-Var, nos pronostics se sont confirmés et M. Audin, conseiller général est candidat officiel soutenu par M. Fabre de Draguignan.

Cette information (comme les résultats de la loterie nationale) pourrait renfermer une erreur. Mais nos lecteurs savent que nous ne sommes pas dans le secret des dirigeants socialistes. Nous attendons donc les rectifications qu'il faudrait apporter... si il en est besoin.

Des bruits circulaient après cette réunion du Parti Socialiste indiquant que Mlle Alberte Sauve ainsi que plusieurs autres militants favorables à l'unité avec le Parti Communiste auraient été exclus du comité fédéral.

ser son fils et sa mère pendant cinq minutes.

La libération

Elle ne reste que quelques jours à Saint-Tropez et gagne la Haute-Vienne. Cette fois-ci elle a pu emmener son fils qui partagera les craintes de sa maman. C'est dans ce département que la Libération la trouve.

C'est alors le retour dans le Var où elle est élue à l'issue d'un congrès, secrétaire départementale de l'Union des Femmes Françaises.

Elue conseillère municipale en 1947, elle devait être réélue depuis à chaque élection pour accéder au poste d'adjointe au moment où, sur un programme défini, naissait à Toulon le protocole d'accord entre socialistes et communistes.

C'est pendant cette période que se réaliseront de nombreux projets en faveur des enfants et des vieux.

L'association des élus socialistes et communistes s'avérera payante pour les familles ouvrières !...

L'action municipale

C'est à la Noël 1956 que pour la première fois est faite la distribution de colis aux vieux, c'est aussi la décision de développer les foyers de vieux qui doivent passer de 4 à 9.

Des chaussures, des tabliers, sont distribués aux familles les plus déshéritées, la mise en place de la carte « Economiquement Faible » municipale est décidée, et des projets sont bâtis.

Dans l'esprit du protocole d'accord les deux adjointes Mme Thomazo et Mlle Sauve (socialiste) coordonnent leurs efforts, pensent ensemble, décident ensemble, réalisent ensemble pour le bien de ceux qui ont le plus besoin.

Il est question de créer une colonie de vacances maternelle, de constituer une ou deux crèches, des garderies allant jusqu'à 18 h. 30 le soir, tout cela afin d'aider au maximum les femmes travailleuses.

Mais l'unité socialiste-communiste est rompue sous le prétexte des événements de Hongrie et rien de tout cela ne se réalise, les postes responsables étant enlevés aux élus communistes.

Si nous avons tenu à rappeler ce fait c'est parce qu'il illustre localement une vérité à savoir que rien de bon ne se fait en faveur de la classe ouvrière à partir de l'instant où l'anticommunisme sévit.

Ce qui est vrai pour Toulon est vrai pour le pays. A l'heure présente une campagne forcée est dirigée contre le Parti Communiste Français !... Il a l'habitude... Mais les travailleurs, les paysans, les petits commerçants se doivent de méditer l'exemple toulonnais !...

Ils feront en tous les cas confiance à celle qui depuis plus de vingt ans a donné le meilleur d'elle-même pour qu'enfin ceux qui produisent accèdent à la place qu'ils méritent.

Le passé a dit quelqu'un, est garant de l'avenir.

C'est sur cette pensée que nous terminerons.

André MERIADEC.